

## Réunion du 16 DECEMBRE 2005

Participants : M. Michel REPELIN (Vice-Président du Grand Lyon - Président du SPIRAL AIR), Mmes Véronique STARC (UIC Rhône-Alpes), Marielle SCHMITT (CIRE Rhône-Alpes), Annie RAGOT (Préfecture SIDPC : Chef Bureau), Marlène MORGE, Cécile FONTAGNE (COPARLY – RESPIRALYON) et Josianne COTE (DRIRE Rhône-Alpes – secrétariat du SPIRAL).

MM. Frédéric BOUVIER (COPARLY), Pierre GAGNEUX (UCIL), Franck MARZORATI (DRIRE Rhône-Alpes – GS 69), Jacques POZZI (Adjoint Mairie de St-Fons), Pierre CREPEAUX (Ecologie Urbaine – Grand Lyon), Ernest HERNANDEZ (Mairie de Vénissieux), Bruno AGOSTINI (Association Moulin à Vent), Bruno FABRE (CIRE Rhône-Alpes), Romain HABEAU (DDASS Rhône), Benoît THOME (DDE du Rhône), Pascal BEADES (Président - ALPOLAIR) et Gérard BERNE (secrétariat du SPIRAL-DRIRE Rhône-Alpes).

Excusés : MM. Yves GUITTON (UIC Rhône-Alpes), Jean-Marie BOUILLOT (DRIRE Rhône-Alpes – DEN)

M. REPELIN demande que chacun se présente et accueille un nouveau membre du SPIRAL AIR : M. Bruno AGOSTINI de l'Association « Moulin à Vent » à Vénissieux.

### 1. Approbation du compte rendu de la réunion du 17 mars 2005

Aucune observation n'est formulée, le compte rendu est adopté.

### 2. Dispositif RESPIRALYON et ses évolutions possibles

M. BOUVIER fait un état des lieux du réseau de volontaires (*transparents de présentation joints au dossier*) :

#### 2-1 - Etat du réseau Nez

- 137 membres permanents et 117 membres suppléants, soit 252 volontaires mobilisés
- 157 désistements (candidats ayant finalement refusé de participer à l'opération)
- Il y a encore 78 mailles vides.
- RESPIRALYON a reçu (mi-décembre 2005) 3141 fiches odeurs du réseau de nez et 555 formulaires de signalement d'odeur provenant des habitants du Grand Lyon.

Plusieurs opérations ont été menées ces derniers mois pour essayer de combler les mailles vides : campagnes d'informations auprès des mairies concernées, des médecins, des boulangeries, des écoles primaires et maternelles, des crèches, sur l'intranet du Grand Lyon et sur celui de la raffinerie de Feyzin, dans « Grand Lyon Magazine », et en dernier lieu des tracts dans les boîtes aux lettres dans les zones non représentées. Le Copil de RESPIRALYON a considéré qu'il n'était plus nécessaire de poursuivre cette phase de recrutement.

## 2-2 – Suivi du réseau : animation, site Internet

M. BOUVIER rappelle les diverses animations faites dans l'année 2005 :

- Mai –juin 2005 :
  - . Visites guidées de la roseraie du Parc de la Tête d'Or
  - . Soirée « odeurs et saveurs » au Grand Lyon alliant odorat et goût, avec présentation des premiers résultats du réseau de nez, des actions de réduction des nuisances olfactives menées par la raffinerie de Feyzin, et une présentation du laboratoire Neurosciences sur les processus cérébraux mnésiques et émotionnels olfactifs.
- Décembre 2005 :
  - . Visites guidées des serres du jardin botanique du Parc de la Tête d'Or

Chacune de ces manifestations regroupe 70/80 participants. Les membres du SPIRAL AIR sont bien entendus invités à toutes ces manifestations.

- Prochaine animation : fin janvier 2006 à Collonges-au-Mont d'Or :
  - . 1<sup>ère</sup> partie : réunion d'information sur Respiralyon
  - . 2<sup>ème</sup> partie : Interventions de professionnels de l'odorat et du goût sous la forme d'ateliers présentant la méthode d'encapsulation, la création de parfum, le web olfactif et enfin dégustation de différents produits à base de fleurs, de plantes etc...

## 2-3 – Les outils du dispositif RESPIRALYON

- La lecture automatique de document (LAD) est en fonction. Un travail est en cours pour exploiter ces données.
- Le site Internet du dispositif RESPIRALYON a été modernisé. Les internautes peuvent visualiser une carte des odeurs du dernier mois validé et en temps réel les signalements saisis sur le site sur la carte du jour.
- Prélèvements par canisters : l'objectif est d'être capable de qualifier chimiquement les odeurs et d'avoir connaissance du « fond d'odeur » du Grand Lyon. Les premières démarches ont commencé en 2004 et la difficulté avérée avec les composés soufrés et les amines qui n'apparaissaient pas dans les résultats d'analyse. Depuis mai 2005, des prélèvements sont faits mensuellement en canisters et envoyés au laboratoire Carso-LSEHL.
  - . Analyses qualitatives : 4 points de mesures sur l'agglomération (Feyzin stade, Rue Bossuet Lyon 6<sup>ème</sup>, Gerland Lyon 7<sup>ème</sup>, Vénissieux) avec 1 prélèvement par mois jusqu'à décembre 2005, soit 7 journées de prélèvements.
  - . Analyses quantitatives et qualitatives : elles sont effectuées à deux périodes de l'année : début de l'été (détermination des composés) et en automne (vérification de la présence de ces composés pour voir s'il y a une variation du « fond d'odeur »).

Nous nous trouvons aujourd'hui avec 5/6 mois de données de travail réalisées. Les premiers constats montrent que la composition chimique varie beaucoup d'un point de prélèvement à un autre et dans le temps. Il a également été mis en présence certains composés « anormaux » (exemple à Vénissieux avec le styrène)

- Elaboration d'une méthodologie de prélèvement et d'analyse des COV odorants :

Afin de résoudre le problème de l'échantillonnage et de l'analyse des composés soufrés et des amines, un projet de recherche a été lancé sur l'initiative du SPIRAL par l'Ecole des Mines de Douai avec le soutien de l'ADEME et en collaboration avec le SPPPI Côte d'Opale Flandres.

Ce projet, d'un montant total de 107 810 €HT, est financé par :

• L'Ecole des Mines de Douai	54 110 €HT
• le SPIRAL (via COPARLY/RESPIRALYON)	16 700 €HT
• le SPPPI de Dunkerque	9 000 €HT
• l'ADEME	25 000 €HT

- Visite des Nez Normand à Lyon les 22 et 23 juin 2005

RESPIRALYON a invité les Nez d'Air Normand qui ont une approche totalement différente de la nôtre : ils sont formés à la reconnaissance des odeurs en nature et intensité selon une sorte de gammes d'odeurs (méthode du « champ des odeurs » d'IAP Sentic). Dans leur tournée « lyonnaise », ils ont constaté des odeurs moins intenses que dans leur région mais plus diversifiées.

#### *2-4 – Documents de synthèse sur RESPIRALYON*

- Une étudiante de l'ENTPE a travaillé sur le dispositif RESPIRALYON. Elle a plus étudié le côté sociologique du réseau. Un résumé a été fait dans le bulletin Nez à Nez n° 6. En début d'année, son étude sera mise sur Internet après quelques modifications pour garder l'anonymat des personnes interrogées.
- Un rapport de synthèse des données recueillies sera disponible en début d'année 2006. Il sera envoyé aux membres du SPIRAL AIR, aux membres du réseau, aux mairies et à toutes les personnes qui ont adressé des fiches de signalement d'odeurs.

#### *2-5 – Proposition pour 2006 d'une opération pilote « sensibilisation aux odeurs locales »*

L'objectif est de faire évoluer le dispositif pour avoir une caractérisation plus précise des odeurs ressenties. Compte tenu des coûts des propositions des spécialistes consultés, l'idée est de monter une opération pilote qui consiste à sensibiliser aux odeurs locales quelques nez volontaires : 10 nez seront ainsi sensibilisés à la « signature olfactive » de 4 sites : raffinerie Total (Feyzin), Rhodia Organique (St-Fons), Ucar (Vénissieux) et une station d'épuration urbaine (Step de Pierre Bénite).

Pour chaque site, après que celui-ci ait établi sa « signature olfactive » (c'est-à-dire les notes odorantes les plus caractéristiques) la sensibilisation des volontaires comportera 3 étapes : visite du site, remise de fioles (ces fioles renfermeront chaque note odorante), participation à une réunion d'entraînement.

L'opération pourrait démarrer par la raffinerie Total en février puis se poursuivre sur mars et avril avec les autres partenaires.

#### *2-6 point sur les signalements d'odeurs*

M. BERNE indique qu'en 2005 il y a eu plus de signalement saisis qu'en 2004 mais moins de

signalement adressés aux services (Etat ou collectivités) pour « suite à donner ». Les fiches de signalement d'odeurs n'indiquent pas souvent la source présumée. Au niveau de la DRIRE, une démarche est mise en route dès réception d'une fiche de signalement avec au minimum un contact avec l'entreprise si celle-ci est ciblée. Compte tenu du manque d'unités d'œuvre pour intervenir in-situ sur tous les signalements, il est envisagé de focaliser plutôt sur certaines odeurs particulières récurrentes pour en trouver l'origine. Une réunion d'information sur ce dispositif avec le Groupe de Subdivisions du Rhône de la DRIRE est prévue à cet effet.

#### *2-7 – Point sur les nez électroniques*

Deux projets sont en cours, l'un sur une station d'épuration du Grand Lyon (Pierre Bénite), l'autre sur une installation de la raffinerie de Feyzin. Au niveau de la raffinerie, un contrat avec un spécialiste a été signé, la démarche est en route, il y a une réelle volonté de la part de la raffinerie.

M. CREPEAUX indique que, pour le Grand Lyon, le marché est en cours (c'est une question d'appel d'offre) et l'opération concerne la station de Pierre-Bénite.

#### *2-8 – Financement de RESPIRALYON*

En 2003 RESPIRALYON a été financé entièrement par le Grand Lyon (36150 € TTC), les 3 années qui suivent (2004 : 161150 €, 2005 : 171000 € et 2006 : 150000 €) sont réparties entre l'Etat, le Grand Lyon et les Industriels (APORA). Le poste le plus important concerne les charges de personnels, viennent ensuite les analyses de COV et l'organisation des animations pour le réseau de nez.

### **3. Implication du SPIRAL AIR dans le PPA (Plan de Protection de (Atmosphère))**

M. MARZORATI rappelle que l'exercice est piloté par le Préfet du Rhône. Le PPA a été engagé en 2005 et l'état des lieux vient d'être présenté à la préfecture. La deuxième phase de travaux a démarré au mois d'octobre (scénarios sur 2010 pour amplifier les mesures nationales) et la commission préfectorale se réunira pour valider le projet au printemps.

Il ressort du débat que le SPIRAL AIR souhaiterait être une force de proposition pour l'élaboration du PPA ; M. REPPELIN indique qu'il pourrait être moteur pour fédérer un certain nombre de réseaux existants et aurait un rôle à jouer sur différentes odeurs telles le gaz d'échappement, etc....

M. HERNANDEZ affirme que les personnes attendent que l'on identifie les problèmes et surtout que les sources soient trouvées. Il y a une très grande attente du public pour des résultats sur les gros émetteurs mais aussi sur certaines entreprises bien ciblées pour les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et leur impact sur la santé.

M. AGOSTINI indique que lui aussi recueille beaucoup de plaintes de citoyens ciblées sur une entreprise de Vénissieux.

### **4. Aspect air et santé**

Mme SCHMITT de la CIRE (Cellule Inter-Régionale d'Epidémiologie) indique qu'une première réflexion méthodologique sur les « risques sanitaires » engendrés par l'ensemble des émetteurs de polluants dans une zone de forte concentration d'activités, axée sur les COV (composés organiques volatils), a débuté en octobre 2004 avec une demande d'élargir

la problématique au-delà des COV.

Il s'agit d'une approche globale, différente mais complémentaire à l'approche par entreprise que constitue le « volet santé » des études d'impact.

Les expériences actuelles en France sont plutôt axées sur les risques liés aux émissions industrielles. Certaines s'intéressent aux risques par ingestion (dans ce cas, il faut s'intéresser à la contamination historique), d'autres aux expositions chroniques aiguës et certaines uniquement aux émissions actuelles. Ces études associent les services de l'Etat, les industriels, les communes et les réseaux de surveillance de la qualité de l'air ; elles sont financées entre les industriels, les DRIRE, et les DRASS et les SPPPI (Secrétariats Permanents pour la Prévention des Pollutions Industrielles). Les groupes de travail ont des cahiers des charges réalisés par des bureaux d'étude.

Pour le Sud de Lyon, l'objectif proposé est d'évaluer les concentrations atmosphériques de polluants toxiques par inhalation (et pas par ingestion) et d'estimer les expositions chroniques actuelles et les risques sanitaires associés pour une population qui habite à proximité d'un ensemble d'émetteurs.

La première étape est la définition de la population d'étude, cela peut être la population la plus exposée, ou la possibilité d'utiliser les contestataires des émissions. Puis sélectionner les polluants d'intérêt (métaux, HAP, COV). Il est proposé, pour caractériser la zone, de s'orienter sur la mesure plutôt que sur la modélisation et d'utiliser également les mesures disponibles (l'analyseur de 31 COV installé à Feyzin notamment) ; il est également précisé que la DRASS a décidé de financer une campagne métrologique en 2006 (sur 3 points avec 4 campagnes de prélèvement et 6 jours de prélèvement par campagne) concernant les HAP, les métaux lourds et les COV (il s'agit du même type de campagne qu'à Roussillon dans l'Isère : montant de 250 000 €). M. BOUVIER indique qu'il y aura d'autres propositions d'études et qu'il est déjà prévu une étude sur le benzène en 2007.

M. BERNE indique qu'il serait souhaitable d'utiliser également les données de la surveillance qui va être mise en œuvre sur les incinérateurs d'OM et de DIS (mesures des retombées mais aussi mesures dans l'air ambiant des dioxines, des furanes et des métaux).

Le pilotage de l'étude pourrait être effectué par le SPIRAL AIR. Le groupe technique travaillera sur le détail de la méthode.

M. BEADES indique que le projet est extrêmement ambitieux mais il faut rester malgré tout prudent. Il ne faudrait pas qu'il se produise une interaction entre les différentes campagnes de COPARLY.

Mme SCHMITT répond que l'objectif est d'exploiter tout ce qui peut exister comme mesure, et en créer d'autres dans une perspective d'estimation des risques pour la population ; il s'agit d'une exploitation différente qui ne s'arrête pas à une cartographie mais qui va plus loin dans l'estimation des risques sanitaires.

M. BERNE rappelle qu'en mai 2004 la mairie de Feyzin avait sollicité le SPIRAL et la CIRE sur ce sujet du risque sanitaire de la population dû à la proximité des usines et de l'autoroute. Il insiste sur la nécessité de rester très prudent dans ce domaine qui reste expérimental, mais pour lequel il faut pourtant commencer à apporter des réponses.

M. REPELIN indique l'intérêt de regrouper tout ce qui se fait de façon dispersée. Le sujet « risques et santé » est traité dans toutes les grandes manifestations et dans les grands projets (Universités de l'Environnement, Lyon 2020) ; il pense que la Région pourrait également être intéressée.

M. THOME redit l'intérêt du SPIRAL comme instance quadripartite pour un tel sujet, ce que confirme M. REPELIN en faisant le parallèle avec la problématique Risques industriels qui, en 1990, engendraient la réticence de certains industriels. Il rappelle que les grands lyonnais, dans les sondages qui se succèdent, mettent systématiquement comme première préoccupation l'air avec derrière la connotation santé. M. POZZI renchérit sur la nécessité de répondre aux préoccupations des habitants.

M. HERNANDEZ expose, comme exemple, le problème avec une entreprise de Vénissieux : la ville était incapable de se prononcer sur la partie « étude d'impact sanitaire » du dossier et elle a dû faire appel à un bureau spécialisé qui n'a vérifié que les modélisations ; celles-ci, finalement, se sont révélées suffisantes au regard des résultats des analyses faites in-situ. Il est très intéressé par cette démarche.

M. FABRE insiste sur l'intérêt de la mesure, cela fournira des « bruits de fond » qui seront utiles pour les industriels.

M. BOUVIER indique que l'on met en œuvre les améliorations techniques et métrologiques que l'on ne pouvait pas faire auparavant.

M. MARZORATI demande qu'un calendrier soit élaboré pour cette étude. M. FABRE indique que cela sera fait.

M. REPELIN demande si le SPIRAL AIR est d'accord pour fédérer cette étude en tant que maître d'ouvrage. Tous les membres présents acquiescent. Il redit la crédibilité de l'information venant du SPIRAL et le respect sur le travail qu'il produit.

A la prochaine réunion du SPIRAL AIR, le plan de surveillance de la qualité de l'air sera présenté par COPARLY.

M. BERNE précise que le groupe technique (ou comité de pilotage) sera piloté par la CIRE et demande que les personnes intéressées pour y travailler se fassent connaître dans les prochaines semaines auprès du secrétariat du SPIRAL ; MM. HERNANDEZ et CREPEAUX se déclarent volontaires.

## **6. Autre sujet**

M. POZZI souhaite que RESPIRALYON vienne faire une présentation du dispositif dans la commune de Saint-Fons en avril 2006.

-----

La prochaine réunion du SPIRAL AIR aura lieu le :

**Mardi 20 juin 2006 à 9h30**

au Groupe de Subdivisions du Rhône  
DRIRE Rhône-Alpes  
(2<sup>e</sup> étage)

63, avenue Roger Salengro - 69100 VILLEURBANNE